



## clause non concurrence est t elle liés qu au contrat de vente signée entre les deux partis

Par **jmi280395**, le **10/03/2019** à **15:10**

bonjour est ce que la clause de non concurrence est lié qu avec l acheteur ou est t il toujours valable si l acheteur revend avant la fin de notre fin de clause ?

en effet j ai vendu mon affaire il ya 1 AN avec une clause de non concurrence de 2 ans que sur la meme ville

l acheteur a fermer definitivement l établissement au bout de 4 mois d exploitation et a revendu au bout d un an

cette clause marche t elle avec les nouveau gérants meme si on a rien a voir avec leus acte de ventes ?